



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Mission permanente de la Suisse
auprès des Nations Unies à New York**

Seul le texte prononcé fait foi

**Commission du développement social
47^{ème} session**

**Point 3a de l'ordre du jour
«Thème prioritaire : intégration sociale »**

**Déclaration
de
Jean-Daniel Vigny
Ministre**

**Mission permanente de la Suisse
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Check against delivery

**Commission for Social Development
47th session**

**Agenda item 3a
„Priority theme: social integration“**

**Statement
by
Jean-Daniel Vigny
Minister**

**Permanent Mission of Switzerland
to the United Nations**

New York, 4 February 2009

Madame la Présidente,

Notre Commission doit débattre des mesures à prendre pour assurer une place à l'ensemble des groupes sociaux et des individus dans les structures politiques, sociales, culturelles et économiques, pour leur donner davantage de possibilités de participer au processus de prise de décisions.

Les pays en développement et les pays industrialisés n'affrontent pas toujours les mêmes défis. Pour cette raison, une distinction s'impose dans la manière d'assurer la promotion de l'intégration sociale. Le rapport du SG promeut l'intégration sociale de manière globale. Cette approche n'est pourtant pas forcément adéquate pour tous les pays.

La Suisse comporte quatre régions, quatre langues nationales. A cet égard, elle est un exemple de société multiculturelle, avec une longue tradition d'intégration sociale et politique. En Suisse, nous avons appris à construire la force de notre unité sur la cohérence, sur la coexistence de différentes cultures et mentalités, et sur la responsabilité sociale. Cette responsabilité sociale se base sur les principes de la démocratie directe, un fédéralisme solide, la mise en commun des intérêts individuels, la citoyenneté, l'histoire, un état social performant, une prise en compte de la protection des minorités et la recherche du consensus intégrateur. Ces spécificités typiquement helvétiques sont donc le ciment de notre société.

La démocratie participative n'est pourtant pas le seul facteur de lutte contre l'exclusion sociale. Un système démocratique, même très élaboré, n'apporte pas toutes les réponses aux problèmes d'intégration sociale. Il ne suffit pas de garantir l'accès sur le plan juridique. Pour lutter contre l'exclusion il faut aussi reconnaître les particularités des différentes groupes sociaux et continuer de prendre comme jusqu'ici des mesures pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Les pays développés ont dû faire face à de nouveaux défis ces dernières années. Ces pays connaissent de nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion sociale, avec l'émergence de « travailleurs pauvres » (working poor) et des familles monoparentales. Enfin, le vieillissement de la population s'accompagne d'un risque d'éclatement de la cellule familiale et de perte de la solidarité intergénérationnelle.

La Suisse, comme d'autres pays développés, connaît un système de sécurité sociale bien établi ; elle est toutefois de plus en plus confrontée à des problèmes de financement de sa sécurité sociale, en raison, notamment, de l'allongement de l'espérance de vie, du risque d'invalidité accru et d'un faible taux de natalité. A ces facteurs récurrents s'ajoutent les attentes liées aux réalités économiques et sociales du moment. Cette situation a contraint la Suisse à prendre des mesures susceptibles de porter atteinte à l'intégration sociale en amoindrissant la protection sociale. De manière plus générale, on observe, en Suisse comme dans d'autres pays industrialisés, la tendance à un transfert de la protection sociale vers la responsabilité individuelle. Ces aspects nous paraissent avoir été omis dans le rapport.

L'accès à l'éducation et à la formation est la clef qui ouvre la porte vers l'intégration sociale et vers le travail décent. La formation favorise l'employabilité, et elle diminue le risque de chômage. Le travail rémunérateur et productif contribue fortement à l'intégration individuelle dans le tissu social. Offrir le plus grand éventail possible de chances et de filières de formation, c'est agir pour l'intégration sociale.

L'inclusion économique, comme telle, est aussi un élément essentiel de l'intégration dans la société. Encourager l'intégration sociale, c'est donc mettre en place une politique économique et du marché du travail qui combat à la racine le manque de possibilités d'emplois décents, et qui favorise les reconversions et la formation tout au long de la vie professionnelle.

La Suisse considère donc que le travail décent est un des facteurs prioritaires d'intégration sociale au plan universel. C'est pourquoi la Suisse s'engage, au plan

international, pour la mise en œuvre de l'agenda du travail décent de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et pour le renforcement des capacités de l'OIT afin de mieux répondre aux besoins de ses Membres. L'adoption de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable par la Conférence internationale du travail de juin 2008 constitue un pas important vers une OIT plus forte et vers une approche intégrée dans la mise en œuvre de l'agenda du travail décent.

Je vous remercie Madame la Présidente.

UNOFFICIAL TRANSLATION

Madam President,

Our Commission is to debate measures to ensure that all social groups and individuals are represented in political, social, cultural and economic structures so as to allow them more opportunities to participate in decision-making processes.

Developing and developed countries do not always face the same challenges, for which reason distinctions have to be made concerning ways to promote social integration. The report of the Secretary-General promotes social integration in a generalised way. However, we consider that this approach is not necessarily adequate for all countries.

Switzerland is made up of four regions and has four national languages. In this light it is an example of a multicultural society with a long tradition of social and political integration. In Switzerland we have learnt to cement our unity through promoting coherence, the co-existence of different cultures and mentalities, and social responsibility. Our sense of social responsibility is based on the principles of direct democracy, solid federalism, the pooling of individual interests, citizenship, as well as on our shared history, an effective social welfare state, and the awareness both of the need

to protect minorities and to search for a consensus that encourages integration. These typically Swiss characteristics make up the cohesive force holding our society together.

Participative democracy is however not the only means of countering social exclusion. Even a highly developed democratic system however does not provide all the answers to the problems of social integration. It is not enough to ensure access at the juridical level. To counter exclusion it is also necessary to accept the particularities of different social groups and to continue to take measures to meet their specific needs, as has been done up to now.

The developed countries have had to face new challenges in recent years. These countries have seen new forms of poverty and social exclusion emerge with the so-called working poor and single-parent families. Furthermore, the aging of the population is accompanied by a risk of the break-down of the family unit and the loss of intergenerational solidarity.

Like other developed countries, Switzerland has a well established social security system. However, it is finding itself increasingly confronted with problems of financing its social security system, due in particular to longer life expectancy, higher risks of invalidity, and low birth rates. In addition to these recurring factors there are expectations linked to current economic and social realities. This situation has forced Switzerland to take measures that could harm social integration through reducing social protection. More generally, one can see in Switzerland, as in other industrialised countries, a general shift away from social protection over to individual responsibility. To us, it seems that the Secretary-General's report omits these aspects.

Access to education and vocational training is the key that opens the door to social integration and decent work. Training increases the chances of finding work and reduces the risk of unemployment. Gainful and productive employment contributes strongly to the individual's integration in society. To offer the widest possible scope of opportunities and channels of training is to contribute to social integration.

Economic inclusion is also an essential part of integration in society. Encouraging social integration therefore requires an economic policy and a job market that both tackles at the roots the lack of opportunities for decent work and encourages retraining and continuing education for the entire working life.

Switzerland therefore considers that from a universal perspective decent work is one of the most important factors of social integration. This is why Switzerland is active at the international level in implementing the Decent Work Agenda of the International Labour Organization (ILO) and in strengthening ILO's ability to respond to the needs of its members. The adoption of the ILO Declaration on Social Justice for a Fair Globalisation at the International Labour Conference, of June 2008, is an important step towards the creation of a stronger ILO and towards an integrated approach to the implementation of the Decent Work Agenda.

Thank you, Madam President.